

---

## AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

---

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche
<b>Grade :</b>	Adjoint administratif / technique territorial / contractuel
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	10/02/2022
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi saisonnier
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	3
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01/07/2022 jusqu'au 31/08/2022
<b>Date limite de candidature :</b>	11/03/2022
<b>Service d'affectation :</b>	POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

### Lieu de travail

<b>Département du lieu de travail :</b>	Ardèche
<b>Lieu de travail :</b>	Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche 07150 VALLON-PONT-D'ARC

### Détails de l'offre

<b>Emploi fonctionnel :</b>	Non
<b>Grade(s) :</b>	Adjoint technique territorial
<b>Famille de métier :</b>	Prévention et sécurité
<b>Métier(s) :</b>	Agente / Agent de surveillance des voies publiques

#### **Descriptif de l'emploi :**

Sous l'autorité du responsable du service, vous intégrerez une équipe de 3 ASVP au sein de la Police Municipale Intercommunale.

#### **Profil demandé :**

- Très grande discrétion, disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations
- Bonne condition physique (patrouilles pédestres et Vélo)
- Respect de la déontologie et du sens du service public
- Port d'une tenue spécifique
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques PM
- Travail en horaires décalés
- Travail en extérieur, le week-end et les jours fériés

#### **Mission :**

- Contrôler le stationnement payant, établissement de Forfait Post Stationnement.
- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement interdit ou gênant, rédaction de Procès-Verbaux PVe.
- Vérification de l'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules terrestres à moteur.
- Participer à des missions de surveillance et de prévention aux abords des bâtiments et lieux publics.
- Constater les infractions au Code de la Santé Publique (propreté des voies publiques)
- Renseignement des usagers des voies publiques

Rémunération : 1608 € brut

#### **Contact et informations complémentaires :**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, 215 vieille route du pont d'Arc 07150 VALLON-PONT-D'ARC

Courriel : [carole.labrange@cc-gorgesardeche.fr](mailto:carole.labrange@cc-gorgesardeche.fr) ou [gaelle.gueguen@cc-gorgesardeche.fr](mailto:gaelle.gueguen@cc-gorgesardeche.fr)

Téléphone : 04.87.60.00.04 – Monsieur Gaillard : 07-55-59-13-68